

# LES MODALITÉS DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION

Les actions d'insertion peuvent prendre plusieurs formes :

➔ **Pour les lots clausés**, l'entreprise attributaire a l'obligation de réserver une partie de ses heures de travail à un public prioritaire. Elle peut recruter en direct, faire appel à des structures spécialisées ou entreprises d'insertion, recruter en alternance, etc.

➔ **Pour les marchés réservés ou d'insertion**, la clause peut aussi permettre de soutenir une démarche d'achats socialement responsables en réservant certains marchés ou lots à des Structures de l'IAE ou du Handicap. Les facilitateurs peuvent vous conseiller dans la définition de ces marchés.

Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, la clause sociale a fait ses preuves sur plusieurs marchés :



## L'entretien des sentiers, des espaces naturels et la mise en valeur du petit patrimoine.

Marché réservé à un public éloigné de l'emploi, il a permis de générer 4 016 heures d'insertion qui ont été exécutées chaque année, en 2016 et 2017.



## La construction de l'Objèterie à Lannion.

En 2017, une déchetterie/recyclerie nouvelle génération a vu le jour à Lannion. Elle a généré 2 922 heures d'insertion pour 1 605 exigées (+82 %).

## CONTACTS

### LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

*Pour les marchés passés par Lannion-Trégor Communauté, ou les marchés communaux faisant appel à son bureau d'études.*

#### Manuella MAUDET

*Chargée de projets emploi Lannion-Trégor Communauté*

1, rue Gaspard Monge  
22300 Lannion  
Tél. 02 96 05 80 22  
manuella.maudet@lannion-tregor.com

### MAISON DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION (MEPFI) DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

*Pour les marchés communaux, et les marchés privés.*

#### Adeline PILVEN

*Chargée de mission clause d'insertion*

MEPFI du Pays de St-Brieuc  
47, rue du Docteur Rahuel  
22000 Saint-Brieuc  
Tél. 02 96 77 33 24  
a.pilven@maisonemploi-stbrieuc.com

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR

*Pour les marchés départementaux et les contrats de territoire.*

#### Claudie LE PIERRES

*Facilitatrice de la clause sociale*

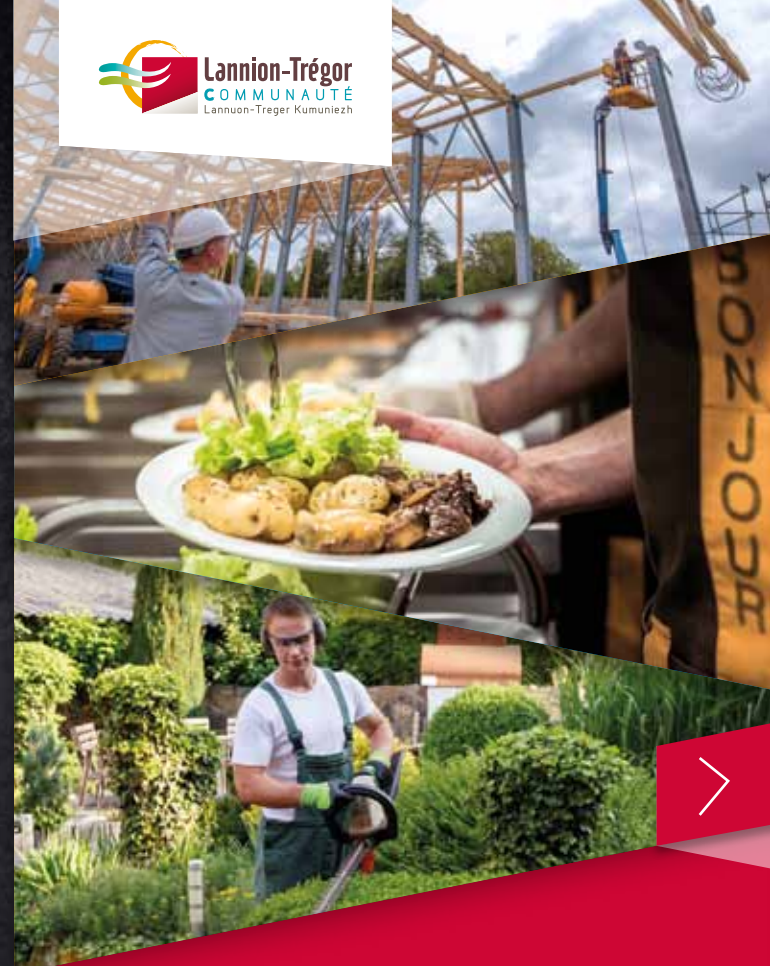
Maison du Département de Lannion  
13, boulevard Louis Guilloux  
22300 Lannion  
Tél. 06 08 23 77 80  
claudie.lepierres@cotesdarmor.fr



*Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020*



Lannion-Trégor Communauté  
1 rue Monge - CS 10761  
22307 Lannion Cedex  
[www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)



Développement économique

## LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION

PROMOUVOIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ À TRAVERS LES MARCHÉS



[www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)



# QU'EST-CE QUE LA CLAUDE SOCIALE D'INSERTION ?



La clause sociale d'insertion est un **dispositif juridique**, permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et aux exclusions dans les appels d'offres publics. Elle favorise, de fait, l'accès des structures d'insertion par l'activité économique à la commande publique.

La clause sociale d'insertion est un outil simple qui permet de **soutenir l'économie locale en encourageant l'emploi durable**. Elle permet de développer des liens entre le monde de l'économie et celui de l'insertion.



## QUELS SONT LES PUBLICS CONCERNÉS ?

- ⇒ Les demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois de chômage) ;
- ⇒ Les allocataires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique, etc ;
- ⇒ Le public ayant la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé inscrit comme demandeur d'emploi ;
- ⇒ Les jeunes de moins de 26 ans, ayant un faible niveau de formation ou n'ayant jamais travaillé, en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois et les jeunes en apprentissage ;
- ⇒ Les personnes en difficulté particulière d'insertion professionnelle, sur avis du facilitateur et de ses partenaires.



## UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA CLAUDE SOCIALE

Plusieurs outils sont essentiels au développement de l'insertion sur le territoire :

### Le Comité d'appui

Il s'agit d'un outil opérationnel de mise en relation entre les maîtres d'ouvrage, les entreprises et les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Il a pour objectif de créer un environnement favorable pour **coordonner le dispositif** de la clause d'insertion sur un territoire en favorisant un dialogue constructif entre les acteurs sur la clause sociale.

### Le bilan annuel

Cette réunion, interne aux services de Lannion-Trégor Communauté, permet de **faire le point sur la pratique de la clause** au cours de l'année écoulée (analyse des chiffres, bilan des marchés favorisant l'insertion passés dans l'année, pertinence des solutions choisies, etc.). Enfin, cette réunion doit permettre de faire des propositions pour améliorer la pratique de la clause sociale dans la collectivité.

## LE FACILITATEUR, VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUDE SOCIALE

Le facilitateur est un **intermédiaire entre les différents acteurs** (donneurs d'ordres, entreprises attributaires, acteurs de l'emploi et de l'insertion). Il est garant de la bonne exécution de la clause sociale dans un marché.

Il accompagne le décideur public dans la mise en place de la clause et veille à sa bonne exécution (expliquer les dispositifs de clauses sociales, aider au repérage des marchés qui pourraient être "clausés", soutenir les services pour la rédaction de la clause et le calcul des heures d'insertion demandées aux entreprises...). Il conseille ensuite les entreprises attributaires, les assiste dans leurs besoins en recrutement et assure le suivi de l'application de la clause.



### Les **missions** du facilitateur, en bref :

#### AUPRÈS DES DONNEURS D'ORDRE

Assistance en amont

Mise en place d'éventuels partenariats

Suivi et bilan de l'action

#### AUPRÈS DES ENTREPRISES

Info sur la clause et sa mise en œuvre

Contact technique et modalités de la clause

Assistance et suivi de la mise en œuvre de la clause

#### AUPRÈS DES ACTEURS DE L'EMPLOI

Info sur les offres à pourvoir par les entreprises

Identification des publics prioritaires

Accompagnement des publics recrutés